



Qu'est-ce que c'est ?

Le HLB et le chancre citrique sont deux mala-

adies des agrumes à fort impact sur la pérennité des cultures. Elles sont classées organismes nuisibles et sont soumises à lutte obligatoire. L'agent pathogène responsable du HLB est la bactérie *Candidatus Liberibacter asiaticus*. Actuellement, dix communes sont touchées. Bien que la majorité des cas concerne des jardins de particuliers, neuf vergers sont en cours d'éradication, et trois ont été détruits en 2015. Deux cas ont été éradiqués en pépinières.

L'agent pathogène responsable du chancre citrique est la bactérie *Xanthomonas citri*. Deux communes sont touchées par la maladie. Dix-sept foyers sont aujourd'hui avérés, la majorité étant en jardins de particuliers. Deux vergers ont été éradiqués en 2015.

Quelles plantes sont concernées et quels sont les symptômes ?

Ces maladies affectent les Citrus : les citrons, limes, mandarines, oranges et autres agrumes.

Le buis de Chine est porteur sain du HLB : la bactérie peut infecter la plante mais celle-ci ne présente aucun symptôme. Le



Chancre citrique et HLB : TOUJOURS EN ALERTE !

chancre citrique n'affecte pas cette plante.

Les symptômes de HLB sont visibles au niveau de l'aspect général de l'arbre : un jaunissement sectorisé des feuilles apparaît. Au niveau des feuilles, des tâches jaunes asymétriques sont visibles.



Les symptômes de chancre se manifestent par des tâches circulaires brunes sur les feuilles, les tiges et les fruits. Sur la face inférieure des feuilles, des tâches en relief apparaissent.

Comment se transmettent ces maladies ?



La bactérie responsable du HLB est inoculée par le psylle asiatique *Diaphorina citri*. L'insecte ingère la bactérie lors d'un repas sur une plante infectée et la transmet par la suite à

chaque prise alimentaire. Le greffage et le marcottage à partir de plants contaminés sont aussi source de dissémination de la maladie.

Le chancre citrique se transmet par le vent et la pluie, par les blessures ou lors de la taille. Les vêtements et outils en contact avec les arbres malades sont aussi sources de contamination. Enfin, les méthodes de multiplication par boutures et marcottes sont des facteurs très importants de dissémination de la maladie.

Les moyens de lutte

Il n'existe aucun traitement contre ces deux maladies. Un arbre contaminé est un arbre condamné à mourir et une nouvelle source potentielle de contamination. Il est donc nécessaire d'éliminer les arbres en les arrachant et en brûlant les déchets végétaux, et les laisser sur place au moins 15 jours afin de s'assurer que la matière végétale est morte.

La lutte contre le psylle existe cependant : la lutte biologique est réalisée par la micro-guêpe *Tamarixia radiata*, qui parasite les larves de psylle. Et la lutte chimique en cas de présence avérée de psylle en verger est rendue obligatoire par l'arrêté du 9 novembre 2012.

Restons vigilants !

Afin de préserver l'agrumiculture martiniquaise, la vigilance s'impose ! Une détection précoce permettra d'épargner les arbres sains et de limiter la propagation de la maladie.

En cas de suspicion de symptômes de HLB ou de chancre, et en cas de présence de psylle : contactez la FREDON ou le SALIM.

